

Le Colbac s'est rendu au pied de la statue Paul-Riquet.

COLHAD

## Les anti corrida ne baissent pas la garde

## CAUSE ANIMALE

Malgré le froid et un vent piquant, les membres du Colbac de Béziers se sont mobilisés à l'occasion de la Journée internationale pour les droits des animaux.

Ce samedi, sur les allées Paul-Riquet, à la hauteur de la statue, ils ont ainsi donné rendez-vous à tous les défenseurs de la cause animale.

Et plus particulièrement à tous ceux qui disent non à la corrida, les référents locaux du Parti animaliste et de l'association L214 ayant été invités à les rejoindre.

Sophie Maffre-Baugé, la présidente du Colbac le martèle : « La corrida viole le droit fondamental des animaux de ne pas subir de traitements cruels et de souffrances inutiles ».

Les anti-corrida rappellent aussi, entre autres, que les animaux sont « doués de sensibilité, ils ressentent la douleur, éprouvent des émotions liées à la douleur. De cette sensibilité découlent des droits intangibles, celui de ne pas subir de souffrances inutiles ni de traitement cruel. Si la mise à mort d'un animal est nécessaire, elle doit être instantanée, indolore et non génératrice d'angoisse. »